

Affaire suivie par Mathieu Ebel (03.86.72.48.95)

## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE QUARTIER SAINTE-GENEVIÈVE DU 8 DÉCEMBRE 2017**

L'Assemblée de quartier de Sainte-Geneviève s'est réunie le vendredi 8 décembre 2017, au Nouvel Équipement de Territoire, place Degas.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Guy **FEREZ**

Maire d'Auxerre

Guy **PARIS**

Premier Adjoint en charge de la démocratie de proximité

Najia **AHIL**

Elue référente en charge du quartier

Annie **KRYWDYK**

Elue en charge du quartier

Karine **GUINOT**

Président du Conseil de quartier

Christian **LALANDRE**

Représentant à la Commission des quartiers

Evelyne **HARDY**

Suppléante à la Commission des quartiers

Henri **GILARDEAU**

Représentant au Comité Consultatif de la Circulation

Monique **DUVILLE**

Pascal **HUE**

Hachemi **LAARJA**

Sophie **MAYO**

} Membres du Conseil de quartier

Et la participation de 60 habitants du quartier

### **Ordre du jour :**

1. Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
2. Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

### **1/ Ouverture par Monsieur Guy Paris**

Guy Paris ouvre la séance et remercie l'ensemble des personnes de leur présence. Il précise que cette Assemblée est non électorale.

Il présente ensuite le nouveau dépliant remis à chacun et rappelle que le dispositif de démocratie de proximité existe depuis 2002. Les missions du Conseil de quartier sont :

- Améliorer les conditions de vie des habitants dans le quartier ;
- Accompagner une dynamique citoyenne ;
- Participer et/ou créer l'animation du quartier ;
- Saisir les services compétents de tout problème.

Il rappelle que les projets et les réalisations initiés par le Conseil de quartier doivent correspondre aux besoins et attentes des habitants.

Il rappelle également l'utilité de communiquer avec le service *Allô Mairie* par téléphone ou mail.

Les demandes sont enregistrées : 301 pour le quartier Sainte-Geneviève du le 15 octobre 2016 au 15 octobre 2017. L'équipe mobile constate et intervient si le dommage n'est pas trop important. Dans le cas contraire, la demande est transmise au service concerné. Une réponse est apportée au requérant.

### **Retour sur certains échanges de l'Assemblée du 7 décembre 2016**

Dépôts sauvages à l'angle des rues Renoir et Fragonard :

La Communauté d'Agglomérations de l'Auxerrois (CA) a fait des ramassages supplémentaires et organisé une campagne d'information.

Déjections canines dans le parc :

Les services de la Ville assure la propreté du parc. Malgré les sacs à disposition dans les « Toutounet », tous les propriétaires de chiens ne sont pas corrects. Il s'agit bien d'un manque de civisme.

### **Aménagement de la place des Cordeliers**

Ce grand projet ambitieux a été lancé par le Conseil Municipal sur le mode de la concertation.

Quatre groupes de travail sont constitués, composés d'habitants, de conseillers de quartiers et d'experts :

- Groupe 1 - archéologie, histoire, patrimoine,
- Groupe 2 - mobilités, partage de l'espace,
- Groupe 3 - usages : commerces, activités, habitat, manifestations, rassemblements, rencontres.
- Groupe 4 - nature en ville, énergies nouvelles, la lumière, l'eau, la vulnérabilité.

Ce travail va produire des idées, va phosphorer. Les scénarios seront étudiés et discutés.

Des sondages de terrain seront effectués qui détermineront la nécessité ou non d'engager des fouilles.

### **Modification des équipements de quartier**

Jusqu'à présent, tous les quartiers n'étaient pas couverts par un équipement de quartier : Maison de quartier et/ou Centre Social. Dans certains cas les deux sont présents, dans d'autres aucun.

La Ville d'Auxerre souhaite que chaque habitant puisse se référer et être rattaché à un équipement de territoire, à proximité de chez lui.

Les actions proposées dans les centres sociaux et les maisons de quartier œuvrent dans des domaines communs : information du public, orientation vers une structure adaptée à chaque besoin, développement d'activités et d'ateliers collectifs pour différents publics, animations festives sur le quartier, ...

La Ville d'Auxerre souhaite répondre au mieux aux besoins de tous les habitants, quels que soient leur âge, leur situation, en mutualisant ces deux équipements afin d'élargir l'offre d'actions proposées. Un important travail de bilan et de réflexion a été mené avec les habitants, les partenaires et une forte implication de l'équipe, pour définir de nouveaux axes de travail et des projets complémentaires à l'existant, quelques exemples : des ateliers d'aide aux devoirs, de nouveaux ateliers cuisine, de nouvelles activités de gymnastique douce pour tous les publics, des événements proposés certains samedis sur le territoire ...

Le nouvel équipement regroupant les quartiers de Sainte-Geneviève, des Brichères et des Boussicats est ouvert, depuis septembre 2016, dans les locaux réhabilités de l'ancienne Maison de quartier. Un travail avec les quartiers Brichères et Boussicats reste à construire.

### **Équipement Fitness extérieur**

Invités par la ville de Nevers en 2013, les membres des Conseils de quartier avaient visité un espace implanté d'agrès de musculation et de détente extérieur, en libre accès. Cet aménagement avait suscité un vif intérêt et une envie de réalisation sur Auxerre.

Il convenait de retenir un site visible, passant, lieu de promenades, qui regroupait le maximum d'avantages (accès faciles, forte fréquentation, mixité, stationnement, éclairage, ...). Le choix s'est porté sur l'espace inoccupé près du terrain de football synthétique du Stade Auxerrois.

Cet espace, composé de 7 agrès dont 3 spécifiques aux personnes à mobilité réduite, a été conçu pour encourager la pratique du sport de façon autonome, gratuite et ludique. L'inauguration a eu lieu samedi 25 novembre 2017.

La parole est donnée à Madame la présidente du Conseil de quartier.

## **2/ Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente**

La présidente du Conseil de quartier présente les membres du Conseil de quartier.

Elle liste ensuite les demandes abouties déposées par le Conseil de quartier :

- effectuer une dératation autour du parc,
- installer une main courante au 60 place Degas,
- nettoyer le toit du kiosque,
- bloquer l'accès du terrain de foot aux quads par la pose d'une barrière,
- installer 2 panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h rue Renoir.

La présidente évoque les projets réalisés :

La participation à l'opération « *un jour, un déchet* », les rencontres avec le Centre Hospitalier pour la maintenance de la clôture et surtout la participation à l'organisation de la fête de quartier avec le collectif d'animation. À l'occasion de cet événement, les conseillers ont convié la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois qui a effectué une sensibilisation sur le tri sélectif. Le Conseil de quartier avait également installé un stand pour se présenter et échanger sur la vie du quartier.

Enfin, la présidente décrit les 2 projets pour 2018 :

- mettre en place des permanences pour rencontrer les habitants, les écouter et essayer de répondre à leur demandes.
- faire installer des plans du quartier.

La parole est donnée à Monsieur le Maire.

## **3/ Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants**

Le Maire est satisfait d'accueillir cette Assemblée dans ce tout nouvel équipement, inauguré dernièrement. Il félicite les membres du Conseil de quartier pour le travail accompli.

Afin que tous puissent s'exprimer, il propose de passer tout de suite aux échanges et donne la parole aux habitants.

<b>Sujet</b>	<b>Question ou commentaire</b>	<b>Éléments de réponse du Maire</b>
Fresques sur le nouvel équipement	Des habitants se questionnent sur la symbolique des fresques de la façade du nouvel équipement. Ils regrettent que le sujet ne soit pas le progrès, la modernité, l'évolution pour donner aux jeunes une vision du futur, aller de l'avant, alors qu'elles renvoient sur les "pays de départ" de certaines populations.	Monsieur le Maire assure qu'il n'y avait pas d'intention particulière mais que la fresque peut être modifiée si cela apparaît vraiment nécessaire.
Renouvellement Urbain (RU)	C'est un travail remarquable qui a été fait dans le cadre des rénovations, le quartier est revalorisé et nous vous en remercions.	Monsieur le Maire explique que la première opération de renouvellement urbain est maintenant terminée et toutes les promesses réalisées.

(suite)	Mais qu'en est-il de certaines arrières places ou voies qui ont été délaissées (comme l'avenue Delacroix)? Quel futur pour le Phare ?	D'autres étapes sont à venir, un nouveau scénario est en cours d'étude concernant l'avenue Delacroix, l'esplanade, le Phare et l'avenue Ingres. Nous sommes aujourd'hui dans un entre-deux, avec la réalisation et le financement d'études préparatoires pour définir le programme à présenter aux habitants. Ceci sera fait lorsqu'il sera arrêté et qu'il sera viable financièrement. Recueillir l'avis des habitants est une obligation légale. Le travail avec les associations a déjà commencé. Les services de la Ville associeront les habitants et tous les acteurs du quartier.
Nuisance sonore dans les bâtiments 3 et 5	Les moteurs des VMC sont trop bruyants et empêchent les gens de dormir. Le problème a déjà été signalé. Il y a des sacs remplis de déchets sur les toits. Les boîtes aux lettres sont d'origine (année 70), elles devraient être changées.	Jacques Hojlo, présent, Président de l'Office Auxerrois de l'Habitat, prend note de ces trois remarques. Il transmet pour action aux services concernés.
Test sur la présence d'amiante	Un test pour savoir s'il y a de l'amiante a été réalisé dans certains bâtiments, les habitants souhaiteraient connaître les résultats.	Jacques Hojlo indique que le compte-rendu sera communiqué.
Salle polyvalente du nouvel équipement de territoire	Il y a un limiteur de son dans la salle polyvalente du nouvel équipement, ceci risque de gêner l'utilisation de la salle, en particulier lors de mariages ou de fêtes.	Monsieur le Maire rappelle que le niveau sonore maximal est calculé en fonction de l'utilisation de la salle, il ne devrait donc pas y avoir de problèmes.
Emplacement du marché	Certains habitants souhaiteraient que le marché retourne sur le parking (face av.-Général-Weygand) comme c'était le cas il y a encore quelques semaines. L'emplacement actuel empêche le stationnement et la circulation est coupée le jour du marché.	Monsieur le Maire évoque la réunion avec les habitants, qui ne s'étaient pas prononcés sur le futur emplacement du marché. Par contre, les vendeurs avaient demandé à revenir place Degas.
Terrain de foot synthétique	L'association sportive ASC regrette que le terrain synthétique n'ait pas aussi été réaménagé. Il est dans un état déplorable, les entraîneurs doivent chercher des terrains ailleurs afin que les enfants puissent jouer. Il n'y a pas de vestiaires, les enfants se changent par tous les temps dehors. De plus, les horaires proposés au gymnase ne sont pas à des horaires adaptés.	Monsieur le Maire comprend parfaitement ces problèmes et indique travailler avec ses services pour améliorer la pratique du football dans le quartier. Cette opération ne faisait pas partie du programme de Renouveau Urbain. Il faudra étudier la possibilité d'équipements communs avec le quartier Saint- Siméon.

Aire de jeux pour enfants	L'aire de jeux pour enfants a été réaménagé, mais plusieurs parents ne sont pas satisfaits de la présence de cailloux à la place du revêtement (problèmes d'allergies). Les allées du parc sont bordées de poteaux de bois reliés avec des fils métalliques qui représentent aussi un danger pour les enfants.	Monsieur le Maire certifie que l'aire de jeux est aux normes. Les poteaux de bois délimitent l'espace piéton, justement pour empêcher que les plantations ne soient piétinées. Ils ne représentent donc pas de danger si on reste sur les allées.
Bibliothèque	Les habitants souhaitent que la bibliothèque annexe ouvre de nouveau et que les créneaux d'ouverture soient plus adaptés.	Monsieur le Maire confirme que les travaux sont en cours et que la bibliothèque va ré-ouvrir. Il tient beaucoup à cet équipement de quartier. Un projet lecture est en préparation avec les services de la Ville. Un autre projet existe déjà avec les écoles.
Rénovation des cages d'escalier place Degas	La place Degas est belle mais les cages d'escaliers des bâtiments la bordant sont en souffrance. Vont-elles être refaites ?	Monsieur le Maire indique qu'un programme de réhabilitation est prévu.
Zone pavillonnaire du quartier	La partie du quartier composée de pavillons est oubliée du reste de la Ville.	Monsieur le Maire réfute cette remarque et spécifie d'ailleurs que l'aménagement des trottoirs est en cours. Ce sera du gravillon et non de l'enrobé, plus cher. Il précise que la ville compte 300 km de trottoirs.
Mairie annexe	La mairie annexe ré-ouvrira-t-elle ou le "mairie-bus" sera-t-il remis en service ?	Monsieur le Maire rappelle que de moins en moins de gens utilisaient le mairie-bus. Les horaires de la mairie centrale ont été élargis et de plus en plus de démarches se font maintenant par internet. Des pistes peuvent être étudiées comme la possibilité d'une permanence dans ce nouvel équipement pour des démarches simples et des formulaires mis à disposition.
Collège Bienvenu-Martin	Y a-t-il de nouvelles informations sur l'avenir du collège ?	Monsieur le Maire évoque le blocage du côté du Conseil Départemental. La situation semble évoluer. Tout le monde veut que l'on sorte de ce dossier par le haut.
Ancien directeur de la Maison de quartier	Pourquoi l'ancien directeur de la Maison de quartier n'est plus là ?	Monsieur le Maire répond qu'une nouvelle organisation est mise en place et que l'ancien directeur fait toujours partie de l'équipe.
Ralentisseur boulevard Galliéni	La traversée piétonne, bien que sécurisée, est toujours très dangereuse aux abords de la boulangerie Céréa. Est-il possible de poser un ralentisseur ?	Monsieur le Maire informe qu'une enveloppe spécifique à l'achat et la pose de ralentisseurs sera disponible en 2018. Il pensait qu'il n'était pas envisageable de poser ce mobilier sur une voie départementale. Toutefois, ce point sensible et dangereux sera étudié en début d'année prochaine.

Affaissement de la dalle	La dalle est en mauvais état et pourrait s'affaisser. Quel est son devenir ?	Monsieur le maire confirme que la dalle ne va pas s'effondrer et que sa démolition sera étudiée dans le cadre du prochain Renouveau Urbain.
Nuisances sous les porches rue Fragonard	La présence de personnes consommant des stupéfiants gêne les locataires de la résidence du Parc et des bâtiments alentour.	Monsieur le Maire répond être informé de ces faits. Les Polices Municipales et Nationales travaillent en commun. Une conseillère de quartier explique qu'il faut savoir parler aux jeunes et aller à leur rencontre, sans les agresser, afin de leur faire comprendre le désagrément.
Remerciements	Un habitant remercie Monsieur le Maire de l'avoir aidé alors qu'il était en grande difficulté. Il est depuis bénévole dans une association.	Monsieur le Maire se dit heureux d'avoir pu aider ce Monsieur et le remercie de ce témoignage.

L'Assemblée est levée à 21 heures.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent l'Assemblée en invitant les habitants à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,

**Guy PARIS**